



Association d'Attelages De Glanes

L'association d'attelages LES CALECHES du VIGNOBLE de GLANES a pour but de pratiquer des activités équinés relevant des sports de nature sans compétition. Contact au 06 98 51 94 12 164 rue du vignoble 46130 Glanes

Suite au confinement, l'activité de notre association a été réduite à néant.

Les deux comtoises de Michel ne sont pas restées inactives car elles ont fané à Glanes. Nous espérons pouvoir reprendre certaines activités en fin d'année dans de bonnes conditions de sécurité, en s'adaptant à ce que sera la situation...

Dans l'attente de nouvelles rencontres avec nos et vos équidés, l'association vous souhaite un bon été 2020.

Pour le conseil d'administration :

Le président Michel PEYRE



Etat Civil du 1er semestre

Naissance  ROLLE Valérian, le 18 février

Décès  FREGEAT Jean Marie, le 27 mars
SIRIEYS Guy, le 24 avril
LAFAGE Blandine, le 5 juin

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint :
Le mardi de 15 h00 à 19 h00 (sur rendez-vous).

Ouverture de la mairie :
le lundi de 14h00 à 17 h00 et le mardi de 14h00 à 19h00.

Fermeture annuelle du secrétariat :
Du 17 au 31 Août.

Imprimé par nos soins

Bulletin d'Informations Municipales n°25



GLANES



Juillet 2020

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le 15 mars, jour des élections, 74% des Glanois se sont rendus aux urnes pour élire les nouveaux membres du Conseil Municipal. Un taux de participation national de 46% s'est illustré pendant ce scrutin, les habitants se sont tout de même mobilisés malgré le contexte sanitaire exceptionnel. Toute l'équipe vous remercie de cet engagement qui manifeste votre attachement à notre village.

Nous avons une pensée pour toutes les familles de Glanes qui ont perdu un proche et n'ont pas pu l'accompagner pendant la pandémie.

Le lundi 25 mai a eu lieu l'entrée en fonction du nouveau conseil, du maire et des adjoints.

Maire : Jacques FERRAND
1er adjoint : Geoffrey CROS
2ème adjoint : Jean-Marc BOUCHAUD
3ème adjoint : Eric AUDUBERT

Il me tient à cœur de poursuivre nos actions pour la vie locale. Après des moments difficiles, la crise sanitaire et économique doit nous amener à réfléchir ou à repenser nos comportements.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Jacques FERRAND

Travaux

Réseau électrique :

La COVID19 a retardé la réalisation des derniers travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux électriques. L'entreprise Gabrielle chargée de la première opération a mandaté la société TPJ pour le goudronnage final. La pose des candélabres a été effectuée.

La Communauté de Communes CAUVALDOR a parallèlement commandé le goudronnage de la Rue du Ségala à l'entreprise TPJ dans le cadre du programme voirie intercommunale.

Le Conseil Départemental doit assurer le goudronnage de la route de Bretenoux, dans le bourg.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde aura 6 ans cette année. Il nous semble important de le tenir à jour pour renouveler les référents de quartiers. Par ailleurs, nous souhaitons par ce biais mettre à jour et compléter notre recueil de données.

FINANCES LOCALES

Le 25 juin, le nouveau Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2020 de la commune de Glanes . Veuillez en trouver ci-après un aperçu.

Taux communaux

Le Conseil Municipal a décidé de réviser les taux d'imposition avec une hausse de 0,5%.

| Taux en % | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------|--------|--------|--------|
| Foncier bâti | 20,98 | 21,08 | 21,19 |
| Foncier non bâti | 186,94 | 187,87 | 188,84 |

Le petit mot du Comité des Fêtes

En cette année bissextile, c'est le 29 février qu'a eu lieu la soirée Pescajounes du Comité des Fêtes. Celle-ci s'est, une fois n'est pas coutume, passée dans une ambiance sympathique, tant en cuisine qu'en salle.

La particularité de 2020 ne sera évidemment pas d'être bissextile, mais bien d'être l'année d'une grave épidémie.

Dans ce contexte, incertitude, prudence et raison, nous ont conduit à prendre, dès le début du mois de mai, la décision de ne pas maintenir le marché Festif qui était prévu le samedi 25 juillet. La Halle restera donc silencieuse le dernier week-end de juillet, sous le beau temps...,ou la pluie !

La Balade dans le vignoble suivi du repas sous la Halle, programmée le dimanche 11 octobre, est maintenue à ce jour. Nous adapterons l'organisation aux consignes et recommandations sanitaires en vigueur à ce moment-là, pour que nous puissions tous passer un bon moment en toute sérénité.

Il n'y a évidemment rien de grave dans ces contraintes et annulations, au regard de toutes les conséquences de cette pandémie. Néanmoins, cette période aura été l'occasion d'apprécier l'importance de maintenir liens sociaux et animations, de manière générale et notamment au sein de notre village. Le Comité des Fêtes, continuera pour cela, d'apporter sa 'petite' contribution.

Dans l'impatience de se retrouver à l'occasion de nos prochaines manifestations, bon été à toutes et tous.

Communication

Dernièrement, une page officielle Facebook a été créée pour la Commune de Glanes.

Une réflexion est engagée pour la modernisation de notre site internet.

Glanes et Glannes : les cépages réunis



L'année passée fut riche en rencontres avec la venue de nos « jumeaux » à Glanes. Un accueil très chaleureux leur a été réservé par les habitants. Une rencontre avec nos aînés de la maison d'Accueil autour d'un moment convivial nous a également permis de raconter la grande histoire champenoise.

Cette année, le confinement ne nous a pas permis de faire notre voyage à Glannes, dans la Marne. Mais si nous n'allons pas en Champagne, le champagne viendra à nous !

Une proposition de commande groupée vous a été adressée dans votre boîte aux lettres pour profiter du champagne de Glannes dès cette année !

Le petit mot de la Cuvée d'Or

Dès le 16 mars, nous avons arrêté les activités du Club et avons informé nos adhérents de la suspension des animations jusqu'en septembre.

Pas de voyage au Tyrol... aucun repas en commun et pas de sortie en Corrèze comme il était prévu.

Si les conditions sont réunies, nous nous retrouverons dès le 11 septembre pour fixer les rendez-vous habituels.

Dans un prochain bulletin, nous espérons vous parler de nos retrouvailles. Bon été à tous !

Budget Communal, Section Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|--|----------------|---|----------------|
| Charges à caractère général | 191 022 | Résultat reporté | 309 201 |
| Charges de personnel Rémunération, cotisations, assurances | 71 650 | Produit des services et domaines, remboursement des frais de personnel des autres budgets | 9 977 |
| Charges de gestion courante | 90 150 | Impôts et taxes (3 taxes et additionnelles) | 117 583 |
| Atténuations de produits | 29 000 | Dotations, participations forfaitaires et exonérations | 52 146 |
| Charges financières, intérêts | 960 | Produits de gestion courante | 15 000 |
| Charges exceptionnelles et imprévues | 2 000 | Produits exceptionnels | 2 626 |
| Virement à la section d'investissement | 117 550 | | |
| Dotations aux amortissements | 4 201 | | |
| TOTAL DEPENSES | 506 533 | TOTAL RECETTES | 506 533 |

Section Investissement

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------|----------------|---|----------------|
| Emprunts (capital) | 10 874 | Solde d'exécution reporté | 119 683 |
| Opération d'équipements | 233 050 | Affectations financières | 2 490 |
| | | Virement de la section de fonctionnement | 117 550 |
| | | Amortissements | 4 201 |
| TOTAL DEPENSES | 243 924 | TOTAL RECETTES | 243 924 |

Budget Assainissement - Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|--|---------------|--------------------------|---------------|
| Charges à caractère général | 18 409 | Résultat reporté | 32 788 |
| Charges de personnel | 2 500 | Produit des services | 25 200 |
| Atténuations de produits | 3 000 | Transfert entre sections | 4 815 |
| Charges de gestion | 1 010 | | |
| Charges financières, intérêts | 5 228 | | |
| Virement à la section d'investissement | 22 204 | | |
| Dotation aux amortissements | 10 452 | | |
| TOTAL DEPENSES | 62 803 | TOTAL RECETTES | 62 803 |

Investissement

| Dépenses | | Recettes | |
|-------------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| Dépenses d'équipement | 23 120 | Résultat reporté | 3 455 |
| Emprunt capital | 8 176 | Virement du fonctionnement | 22 204 |
| Amortissement des subventions | 4 815 | Amortissements | 10 452 |
| TOTAL DEPENSES | 36 111 | TOTAL RECETTES | 36 111 |

La mise à jour du plan de récolement du réseau d'eau est réalisée.
Celle de l'assainissement est en cours d'actualisation.

Budget Eau - Fonctionnement

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------|---------------|---------------------------|---------------|
| Charges à caractère général | 24 535 | Résultat reporté | 12 602 |
| Charges de personnel | 4 500 | Produits des services | 30 700 |
| Atténuation de produits | 6 000 | Section à section | 2 731 |
| Charges de gestion courante | 500 | | |
| Charges exceptionnelles | 500 | | |
| Transfert entre sections | 9 998 | | |
| TOTAL DEPENSES | 46 033 | TOTAL RECETTES | 46 033 |
| <u>Investissement</u> | | | |
| Dépenses d'équipement | 13 573 | Solde d'exécution reporté | 6 306 |
| Amortissement de subventions | 2 731 | Transfert entre sections | 9 998 |
| TOTAL DEPENSES | 16 304 | TOTAL RECETTES | 16 304 |

Tarif Hors Taxe

| Tarif Hors Taxe | EAU | ASSAINISSEMENT |
|--------------------------------|---------|----------------|
| Abonnement Forfait | 60,00 € | 92,00 € |
| Consommation le m ² | 0,76 € | 1,16 € |

- **Eau** : Achat ou changement d'un compteur d'eau : 80.00 €
- Coupure ou remise en eau d'un compteur : 50.00 €
- Entretien des compteurs : gratuit
- Forfait pour l'alimentation d'un terrain en eau potable : 500 € pour les 20 premiers mètres, puis 15 € par mètre linéaire supplémentaire.
- **Assainissement** : un forfait minimum de consommation est appliqué pour toutes les résidences (20, 30 ou 40m³ selon le cas).
- Branchement assainissement : 400,00 € H.T.
- La commune est propriétaire du réseau d'eau jusqu'au compteur. Toute fuite après cet équipement est à la charge de l'abonné.
- Veuillez signaler par écrit à la mairie tout changement d'intitulé sur la facture.